Parcours & cycles : 70 heures

Parcours Métier : Responsable Paie / Gestionnaire Paie

Le Parcours Paie se compose de **5 modules de 2 jours.**

Il permet d'acquérir l'intégralité des connaissances nécessaires pour devenir un professionnel de la Paie.

A l'issue de ce parcours, les stagiaires seront en capacité d'occuper un poste de Gestionnaire ou de Responsable Paie.

dates de la formation

Dates sur-mesure : Nous contacter

Objectifs

- Maitriser l'intégralité des mécanismes de la paie
- Comprendre l'intégralité des mécanismes d'un bulletin de paie
- Maitriser les éléments variables de paie
- Calculer toutes les rubriques de charges sociales légales et conventionnelles Cadres et Non Cadres
- Savoir calculer, établir, contrôler et expliquer les paies non cadres et cadres
- Maitriser les régularisations de charges sociales annuelles

Module 1

Les éléments de brut, de net, les charges sociales

- L'environnement légal de la paie et les obligations de l'employeur
- Le contenu du bulletin de paie et les mentions obligatoires
- La valeur juridique du bulletin, les conditions de paiement
- Les cotisations patronales et salariales : bases et taux par organismes
- Les assiettes et les plafonds : bases de cotisations, T1, T2
- Les plafonds et planchers URSSAF, POLE EMPLOI, AGIRC-ARRCO
- Les bases spéciales CSG et RDS – le forfait social

- Les charges sociales patronales de prévoyance imposables
- Le traitement des éléments variables de brut
- Les éléments du brut et leur mode de calcul
- Les primes et indemnités ayant le caractère de salaire, gratifications
- Primes liées aux conditions de travail, primes incitatives – travail de nuit
- Les remboursements professionnels forfaitaires
- Les limites d'exonération selon les barèmes ACOSS
- Les éléments du net et les primes non soumises : paniers, déplacements…

Module 2

Les absences – les heures supplémentaires – les paies Cadres

- Les charges sociales spécifiques Retraites : CEG – CET et APEC
- Les absences indemnisées
- Calcul des IJSS maladie, maternité et AT
- Le traitement d'une absence maladie avec maintien de salaire
- Le maintien du salaire brut avec application de la subrogation
- Régularisation du maintien du salaire sur le net
- Le calcul des indemnités de congés payés
- Règle du maintien de salaire – règle du 10ème
- Déclenchement de l'indemnité CP en paies mensuelles
- La régularisation d'indemnité de CP annuelle
- La réglementation des heures supplémentaires
- Répartition et taux de majoration – quota annuel
- Calcul du taux horaire et des assiettes de majorations
- Heures supplémentaires en rémunération ou en récupération
- Exonérations sur les heures supplémentaires

Module 3

Les temps partiels et les régularisations de plafonds

- Le calcul du salaire à temps partiel
- Les particularités des contrats à temps partiels
- La proratisation des assiettes et des plafonds SS
- Incidences des mouvements d'entrées et sorties en cours de mois
- Les incidences de rémunérations variables en cours d'année

- Les régularisations annuelles progressives de plafonds (TA, TB, T1, T2)
- Les règles légales du travail à temps partiel
- Le recours aux heures complémentaires
- Limites légales et conventionnelles : taux à appliquer
- Exonérations sur les heures complémentaires

Module 4

La Paie Solde de tout Compte

- Identifier le motif de rupture
- La démission
- Les licenciements individuels : cause sérieuse, faute grave ou lourde
- La fin de CDD : remplacement, surcroit, saisonnier, d'usage
- La rupture conventionnelle
- L'accord transactionnel
- La mise à la retraite ou le départ volontaire à la retraite
- Calculer les indemnités légales dues au titre de la rupture
- L'indemnité de préavis effectué ou dispensé
- L'indemnité compensatrice de congés payés
- Les indemnités liées aux dispositifs de RTT et forfaits jours
- Les indemnités compensatrices de repos compensateur
- Incidences de la sortie en cours de mois et d'année
- Rappels de salaire avant ou après le SDC
- Les documents à établir
- Rédaction des attestations et certificats
- Les mentions obligatoires : solde de tout compte protecteur
- La portabilité des dispositifs de protection sociale

Module 5

Les Déclarations Sociales

- La préparation des déclarations sociales
- Les obligations et dates d'exigibilité
- Etablissements des bordereaux mensuels : URSSAF – DSN
- Les bordereaux : retraites – mutuelle/prévoyance
- Le contenu des déclarations annuelles

- Les déclarations et taxes annuelles : FPC – Apprentissage, Construction
- Les charges sociales obligatoires : barème applicable – taux – organismes
- Le calcul des plafonds : bases, tranches, plafonds, planchers
- La CSG et la RDS : incidence des dispositifs conventionnels
- Les éléments de bruts et de nets fiscaux
- Les indemnités et primes soumises à cotisations
- Proratisation des bases de cotisations
- Les régularisations progressives

Méthodes Pédagogiques

- Animation participative
- Exercices pratiques
- Réalisation de bulletins de paie

durée

5 sessions de 2 jours (10 jours) – 70 heures

prix

Parcours : 16 500 € HT

En présentiel

Sur-mesure nous contacter

intervenant

Expert en Paies

public

Aucun pré-requis

Formulaire d'inscription

Nom

Prénom

Email

Téléphone

Nom de l'entreprise

Intitulé du poste

Thème de la formation

Choisissez votre type de formation : Choisissez votre type de formation : ○ Inter-entreprise ○ Intra-entreprise

Message

Envoyer
Télécharger le bulletin d'inscription

Inscrivez-vous à la newsletter

Aptitudes RH vous enverra les dernières actualités de son activité.

Message de succès

E-mail

Je m'abonne

Contactez-nous

Téléphone

+33 (0)4 69 84 77 36

Adresse

Immeuble Le Fontenoy
96 bd Marius Vivier Merle 69003 Lyon